

Les crédits

Nous sommes tous conscients de l'importance de la gestion de l'offre pour les denrées. La volaille et le lait, les principaux secteurs de l'agriculture canadienne, représentent environ le cinquième du total des revenus agricoles. Nous savons que la gestion de l'offre a apporté un large degré de stabilité aux producteurs de lait et de volaille, et cela continuera d'être un instrument important de la politique agricole fédérale.

Le vice-premier ministre, mon collègue, a fait un discours, hier, dans lequel il énumérait les contrariétés qu'il avait éprouvées devant l'évolution des relations commerciales canado-américaines en matière d'agriculture. Je puis comprendre son agacement. D'après nous, grâce à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les deux parties intéressées devraient pouvoir aborder ces différends avec un esprit plus ouvert, de façon à ne pas être obligées de tous les traiter comme s'il s'agissait de questions nécessitant à tout prix le recours aux tribunaux. Quoi qu'il en soit, j'estime tout à notre avantage de savoir que bon nombre de ces différends seront désormais examinés par un groupe binational auquel nous serons dûment représentés, ce qui nous assure d'avoir des chances équitables d'obtenir de meilleurs résultats, advenant un différend commercial avec les États-Unis d'Amérique.

Je rappelle que le secteur des aliments transformés se prépare à se prévaloir de cet accord. Selon Statistique Canada, les projets d'investissement dans le domaine de la transformation des aliments ont augmenté de 15,4 p. 100, passant de 1,1 milliard en 1988 à 1,3 milliard de dollars cette année.

Toutefois, comme l'a fait valoir hier le vice-premier ministre, nous partageons les préoccupations suscitées dans le secteur par certaines mesures prises dernièrement aux États-Unis et qui, à notre avis, vont à l'encontre de l'esprit de l'Accord de libre-échange. Les plus ridicules de ces mesures sont les menaces formulées par les producteurs américains de blé dur au sujet de la vente de notre propre blé dur sur le marché américain. Nous pensons que ces producteurs américains ont une grande avance sur nous au chapitre des subventions. D'après nous, les subventions qui leur sont versées équivalent à quelque 40 \$ à 50 \$ la tonne de plus que toute subvention qu'on pourrait prétendre avoir été accordée à leurs homologues canadiens produisant la même denrée. Nous croyons en outre que le programme d'expansion des exportations mis en oeuvre par les Américains est un facteur important qui contribue à la baisse des prix sur les marchés mondiaux du blé. C'est ce qui explique que ces négociations agricoles soient aussi importantes et nécessaires.

• (1650)

Il est regrettable que l'opposition, l'officielle ou l'autre, qu'il s'agisse du parti d'opposition qui n'a pas de congrès d'investiture en ce moment, mais qui se trouve tout simplement sans chef depuis des mois et s'en contente fort bien parce que les sondages d'opinion lui donnent une meilleure cote quand il n'a pas de chef que quand il en a un, ou de l'autre parti qui a Blanche Neige et les Sept nains en train de parcourir le pays pour se disputer le leadership de leur groupuscule.

Ni l'un ni l'autre de ces partis n'a apporté quoi que ce soit de solide dans ce débat qui nous permette de savoir quelle serait sa politique dans les négociations commerciales multilatérales ou plus généralement dans le domaine agricole. Ils ne nous ont servi que des énigmes, des demi-vérités, des exagérations et du galimatias au sujet de l'Accord de libre-échange canado-américain. Ils ne se rendent même pas compte que l'accord a maintenant force de loi, qu'il a été adopté, qu'il est en application. Voilà dix mois qu'il est en application. Le trouillard avait tort. Turner le trouillard a parcouru le Canada en disant que le ciel allait nous tomber sur la tête si nous avions cet accord, et maintenant les Canadiens. . .

M. Milliken: Vous n'avez pas le droit de lui coller des surnoms ici.

M. Crosbie (St. John's-Ouest): L'honorable trouillard de Turner a galopé. Le très honorable trouillard de Turner a galopé partout pour dire que le ciel allait s'effondrer sur notre tête si nous signions l'Accord de libre-échange canado-américain. Il n'est pas tombé. Le soleil brille plus que jamais. Les possibilités sont innombrables, et je vous remercie de m'avoir accordé ce temps de parole.

M. Foster: Monsieur le Président, les propos du génial député de St. John's-Ouest, le ministre du Commerce extérieur, m'ont très intéressé. Il parle de suivre le bon sens. Je l'ai entendu avec beaucoup d'intérêt dire qu'il n'avait jamais été prévu que l'Accord de libre-échange supprimerait les droits compensateurs et les mesures de rétorsion de la part des Américains.

Il est un peu bizarre d'entendre dire cela aujourd'hui. Il parlait avec beaucoup plus de bon sens lors d'une réunion de la chambre de commerce de St. John's en juillet 1987 quand il disait: «Si nous ne nous soustrayons pas à la menace des mesures compensatrices et autres de la législation commerciale américaine, s'il n'y a pas de mécanisme efficace de règlement des différends qui oblige les Américains à respecter leurs engagements, un accord de libre-échange avec les États-Unis ne serait pas bon pour le Canada.» Je pense qu'il parlait avec plus de bon sens à ce moment-là que maintenant. Nous avons toujours pensé qu'il baissait, mais maintenant nous en avons la preuve.